



Le champlainois

AOÛT 2019

Maire : Guy Simon
 Conseillers (ères) : Sébastien Marchand Jocelyne Poirier Yvon Sauvageau
 Jean-Paul LeBlanc Mireille Le Blanc Claude Boisvert

Municipalité de Champlain : 819-295-3979

M.R.C. des Chenaux : 819-840-0704

Ce bulletin contient :

Informations.....	2
Tonte de gazon (rappel).....	2
Zone d'intervention spéciale (ZIS)	2
Radars éducatifs	2
Projet fibre optique de la MRC des Chenaux	3
Message de la Sûreté du Québec	3
Phares sur Champlain.....	4
Symposium à marée haute 2019 – 10 ^e édition.....	5
Tourisme Champlain – Sacré pique-nique	6
Invitation du Parc de la rivière Batiscan	6
Nouvel aide-mémoire des matières acceptées dans le bac de récupération	7
Positionnement des bacs roulants pour la collecte des matières recyclables (bacs bleus)	8
Mot de l'Âge d'or de Champlain.....	9
AQDR des Chenaux.....	9
Association des personnes aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan	10
Départ port de Québec / Bateaux de croisière.....	11
Table des marées de Champlain – Août 2019.....	12

INFORMATIONS



Prochaine réunion du conseil municipal

Lundi 6 août 2018 à 20 h
au Centre du Tricentenaire, 961, rue Notre-Dame

TONTE DE GAZON (RAPPEL)

Avec la belle saison, la tonte du gazon est nécessaire et aide grandement à maintenir le bel aspect de notre municipalité. Nous vous demandons un effort pour diriger les rognures de gazon vers votre terrain et non vers la rue. La municipalité, vos voisins et les cyclistes apprécieront.



Merci de votre collaboration.

ZONE D'INTERVENTION SPECIALE (ZIS)

Le 17 juin, le Ministère des affaires municipales et de l'habitation déposait un projet de décret accompagné d'une carte provinciale identifiant les zones d'interventions spéciales. Ce décret a pour but de créer un moratoire et d'assurer une gestion plus rigoureuse des zones inondables en attendant la production d'une nouvelle politique de protection des rives.

Cette carte, soumise à consultation, dressait un portrait non conforme à la réalité du territoire. Les commentaires soumis par la municipalité et la MRC ont fait que celle-ci a été ajustée de façon à ne retenir que les zones déjà identifiées dans la zone 0-20 ans. Nous revenons donc à la situation antérieure. Ceci a été confirmé le 15 juillet par le Ministère.

Si vous avez fait une demande de permis ou une autre démarche auprès du service d'aménagement de la MRC et que la réponse négative que vous avez reçue faisait référence à ce décret, nous vous invitons à reprendre votre démarche.

RADARS EDUCATIFS

Il y a plus de 1 an et demi, la municipalité a fait l'acquisition de radars éducatifs ayant pour fonction d'indiquer la vitesse observée par rapport à la vitesse permise dans certaines zones.

L'acquisition visait une installation sur la boulevard de la Visitation aux abords de l'entrée de l'école et du centre communautaire. Le Ministère des transports nous demandait de retarder l'installation en attendant le résultat d'une étude provinciale sur de tels appareils.

Comme nous sommes toujours en attente de ce résultat, les radars achetés seront installés prochainement, avant le début de la période scolaire pour rappeler aux conducteurs le respect des limites annoncées.

PROJET FIBRE OPTIQUE DE LA MRC DES CHENAU

À la suite du refus du gouvernement du Québec de lui accorder le prêt nécessaire, la MRC des Chenaux est forcée de suspendre son projet collectif de réseau de fibre optique. La solution alternative proposée par la Coalition-Avenir-Québec (CAQ) : un projet laboratoire avec des télécommunicateurs privés pour étendre le service aux endroits où la fibre optique n'est toujours pas desservie. Depuis quelques semaines, les représentants de la MRC des Chenaux travaillent conjointement avec le gouvernement du Québec et des télécommunicateurs privés afin de déposer un projet qui répondra aux attentes de nos citoyens.

Malgré ce retournement, le déploiement de la fibre optique à travers huit municipalités de la MRC des Chenaux (Batisca, Champlain, Sainte-Anne-de-la-Pérade, Sainte-Geneviève-de-Batisca, Saint-Luc-de-Vincennes, Saint-Narcisse, Saint-Prosper-de-Champlain et Saint-Stanislas) demeure la priorité, et ce, le plus rapidement possible.

Source : Marie-Pier Lemaire | Agente de développement culturel et des communications | MRC des Chenaux
T : 819 840-0704, poste 2205 | mp.lemaire@mrcdeschenaux.ca

MESSAGE DE LA SURETE DU QUEBEC

À l'occasion de la période de plantation extérieure des boutures de plants de cannabis, la Sûreté du Québec tient à rappeler la poursuite de ses efforts dans la lutte contre la production illégale de cette drogue.

Le programme Accès-Cannabis, dont l'équivalent existe déjà pour lutter contre l'économie souterraine de tabac et d'alcool, cible particulièrement toute action illégale liée au cannabis. Malgré la légalisation de cette drogue, sa production, tant personnelle que destinée au trafic, est illégale. Les patrouilleurs et enquêteurs effectueront des vigies, seront à l'affût des comportements suspects aux abords des champs et éradiqueront toute plantation illégale de cannabis



CISAILLE 2.0

Rappelons que malgré l'entrée en vigueur de la Loi sur le cannabis, certaines activités en dehors du cadre légal demeurent des infractions au Code criminel, comme la production, la possession dans un but de trafic, l'importation et l'exportation.

Une équipe de la Sûreté veille quotidiennement à lutter contre la contrebande de cannabis à toutes les étapes de l'approvisionnement, allant de la production illégale à la contrebande de quartier, et ce, sur l'ensemble du territoire québécois. Cela est sans oublier l'apport considérable de l'ensemble des patrouilleurs et des enquêteurs, qui luttent contre le trafic de stupéfiants à tous les niveaux.



Toute personne qui apercevrait des activités illégales liées à la possession, à la production ou à la vente de cannabis est priée de communiquer avec un des agents de la MRC des Chenaux au **418 325-2272**.

William Turcotte : poste 12653

Sébastien Matte : poste 11467

PHARES SUR CHAMPLAIN



Du 18 au 21 juillet derniers, vous avez été nombreux à vibrer au rythme du théâtre, des expositions, des vernissages, des ateliers et des jeux de tout genre. Nous sommes extrêmement heureux d'avoir vu tout le monde y trouver son compte. Outre les expositions, plusieurs prestations musicales étaient présentées au village pendant la fête.

Merci aux artistes qui se sont produits sur scène. Les spectacles ont été tout simplement magiques. Nous n'avons eu que de bons commentaires.

Merci à vous tous qui participez en si grand nombre.



LE MEILLEUR SE TROUVE CHEZ NOUS!

Pensez-y.



Le comité organisateur tient à remercier les gens de Champlain pour leur participation au symposium À marée haute ! Vous étiez nombreux à l'activité « Peintres d'un jour » où notre maire, M. Guy Simon ainsi que notre députée Mme Sonia LeBel ont peint une œuvre en direct en compagnie de M. Jacques Hébert, peintre de Québec et Zabel, artiste de Champlain, qui présidait cette 10^e édition.



De gauche à droite : Mme Sonia LeBel, l'artiste peintre Zabel, M. Guy Simon et M. Jacques Hébert



*Mme Louise-Hélène Lampron,
gagnante du tableau de Zabel*

Nous remercions aussi les nombreux bénévoles qui ont été très présents tout au cours de la fin de semaine pour répondre aux besoins des peintres et du public. D'ailleurs, plusieurs peintres nous ont fait la remarque qu'ils avaient été bien accueillis à Champlain. D'année en année, le symposium prend du gallon et cela est rendu possible grâce au travail d'équipe qui se manifeste dans notre village tout au cours de la fin de semaine!

Le tableau de Zabel a été gagné par Mme Louise-Hélène Lampron, de Shawinigan. À cet effet, sachez qu'il s'est vendu 1100 billets dont presque la moitié ont été achetés par des Champlenois et leur famille : l'édition 2019 affiche un record de billets vendus !

Merci pour cet encouragement et merci aussi à Zabel qui avait peint ce tableau expressément pour le symposium.

Comité organisateur

TOURISME CHAMPLAIN – SACRE PIQUE-NIQUE

Joignez-vous à nous pour les deux derniers «sacrés piques-niques» qui se tiendront les 14 et 28 août prochain! Voici un rappel de la programmation 2019 :



Programmation musicale :

Mercredi 3 juillet :
Les 3 Mam'zelles

Mercredi 17 juillet :
L'ensemble "La bande Sonore" sous la direction de Marc Gélinas

Mercredi 31 juillet :
Chills

Mercredi 14 août :
PA et ses invités

Mercredi 28 août :
Les Charles Aznavour

Passez une belle soirée sur ce site enchanteur au bord du fleuve, face à l'Église de Champlain. Pique-niquez avec les produits prêts à déguster des producteurs locaux. Animation, musique et autres activités gratuites sur place. Pique-nique : 17h à 19h; Musique 19h à 20h. En cas de pluie, l'activité se tiendra dans l'église. Apporter vos chaises, breuvages et sourires.

INVITATION DU PARC DE LA RIVIERE BATISCAN

Bioblitz 2019 : Vendredi 23 août au samedi 24 août 2019



Un rendez-vous à ne pas manquer pour les passionnés de la nature.

Le Parc de la rivière Batiscan organise une première édition du Bioblitz; il s'agit de science citoyenne. Le but de l'événement est de faire l'identification faunique et floristique au Parc de la rivière Batiscan. C'est un événement gratuit pour les participants, adultes seuls ou adultes avec enfants âgés de 10 ans et plus accompagnés d'un parent. L'inscription est obligatoire et les places sont limitées à 10 participants par groupe.

Surveillez notre site web à www.parcbatiscan.ca. Cliquez sur l'onglet Activités, puis cliquez sur Activités guidées et enfin cliquez sur Découvertes nature. Des informations vous seront aussi partagées par Facebook et autres communiqués. Le financement de cette première édition est possible grâce à notre campagne de sociofinancement, combinée à la contribution financière de l'entreprise Marmen Inc..

Inscription

Téléchargez le formulaire d'inscription au www.parcbatiscan.ca. Cliquez sur l'onglet Activités, puis cliquez sur Activités guidées et enfin cliquez sur Découvertes nature. Complétez-le. Puis, retournez le formulaire complété par courriel à Caroline Leroux-Cournoyer à sta.parcbatiscan@gmail.com avant le 16 août 2019.

Information : 418-328-3599 poste 204 ou sta.parcbatiscan@gmail.com



La Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie édite un nouvel aide-mémoire récupération qui se veut l'outil de référence pour connaître les matières acceptées dans le bac de récupération en Mauricie.

MATIÈRES ACCEPTÉES DANS LE BAC À RÉCUPÉRATION

(imprimés, contenants, emballages)

PAPIERS ET CARTONS

- Feuilles, enveloppes et sacs de papier
- Journaux, circulaires, revues
- Livres, bottins, catalogues
- Rouleaux de carton
- Boîtes de carton
- Boîtes d'œufs
- Cartons de lait et de jus à pignon
- Contenants aseptiques (type Tetra Pak[®])

PLASTIQUE

- Bouteilles et contenants de produits alimentaires, de boissons, de cosmétiques, de produits d'hygiène personnelle et d'entretien ménager identifiés par un de ces symboles :

MÉTAL

- Papier et contenants d'aluminium
- Bouteilles et canettes d'aluminium
- Boîtes de conserve
- Bouchons et couvercles

VERRE

- Bouteilles et pots, peu importe la couleur

CONSEILS PRATIQUES

Placez votre bac en bordure de rue la veille de la collecte

Retirez les papiers du publisac

Rincez légèrement les contenants souillés

Il n'est pas nécessaire de retirer les étiquettes des contenants, ni les fenêtres des enveloppes

Merci!

Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie

Avant de jeter un objet : pensez à le réparer, à le donner ou à l'apporter à l'écocentre
rgmrm.com | 819 373-3130

Prendre note qu'exceptionnellement et temporairement, les pellicules (sacs et emballages) de plastique sont exclues du bac.

En Mauricie, des marchés locaux avec des recycleurs de notre région sont déjà en place pour plusieurs matières, dont le carton, les contenants de plastique et même le verre. En ce qui concerne les sacs de plastique, la Régie et Récupération Mauricie poursuivent la recherche de débouchés en partenariat avec les centres de recherche et des recycleurs potentiels puisque le marché québécois n'en est qu'à ses balbutiements.

Chacun peut faire sa part en réduisant son utilisation des emballages. Comment ?

- En refusant les sacs de plastique
- En utilisant des sacs réutilisables
- En choisissant des produits moins emballés, vendus en vrac.

Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie

Source : Sylvie Gamache, conseillère en communications | Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie / 819 692-7786 / sgamache@rgmrm.com

POSITIONNEMENT DES BACS ROULANTS POUR LA COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES (BACS BLEUS)

Saint-Étienne-des-Grès - La Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (Régie) informe les citoyens que, pour assurer un bon déroulement de la collecte, quelques consignes doivent être respectées.

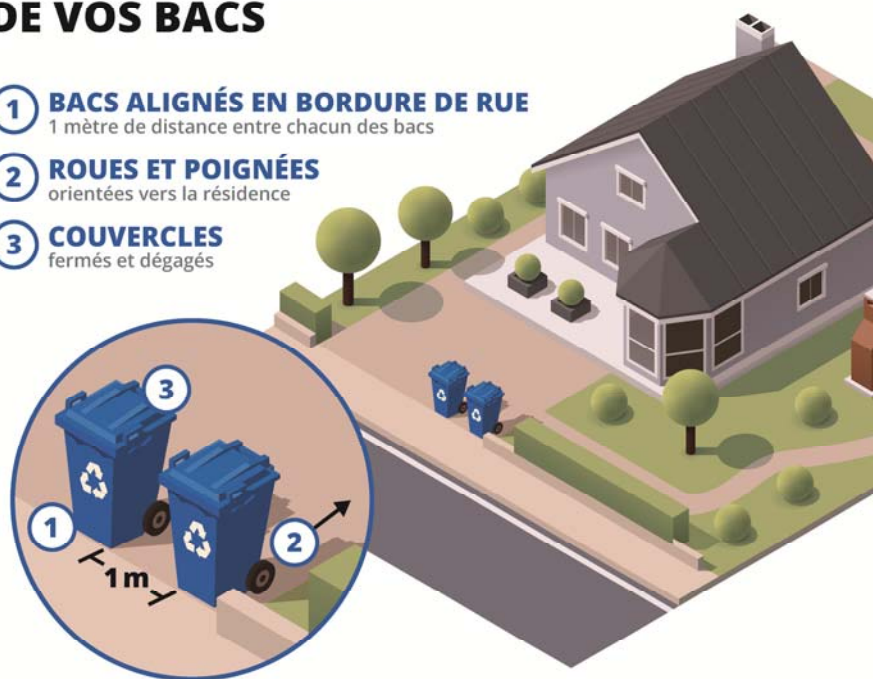
1. Chaque bac doit être aligné en bordure de rue
2. Dégagement latéral des bacs : laisser un espace de 1 m (largeur d'un bac) de chaque côté
3. Orientation du bac : roues et poignées vers la résidence
4. Les couvercles doivent être fermés et dégagés (rien sur les couvercles)

POSITIONNEMENT DE VOS BACS

① **BACS ALIGNÉS EN BORDURE DE RUE**
1 mètre de distance entre chacun des bacs

② **ROUES ET POIGNÉES**
orientées vers la résidence

③ **COUVERCLES**
fermés et dégagés



L'entreprise de collecte qui fournit le service de collecte résidentielle peut utiliser des camions munis d'un bras mécanisé latéral pour la levée des bacs. C'est pourquoi il est demandé de placer vos bacs de manière à ce que les roues et les poignées soient orientées vers la résidence, ceci afin d'éviter des bris et de faciliter le travail mécanique du camion de collecte.

Renseignements, commentaires : recyclage@rgmrm.com ou par téléphone : 819 373-3130.

Merci de votre collaboration.



**Régie de gestion des
matières résiduelles
de la Mauricie**

MOT DE L'ÂGE D'OR DE CHAMPLAIN



Nous tenons à vous remercier pour votre participation à la messe country avec monsieur Claude Lefebvre qui a eu lieu le dimanche 14 juillet 2019.

L'évènement fut un franc succès grâce à vous. De plus, vos nombreux commentaires ont été très appréciés.

Merci!
Âge d'or de Champlain

AQDR DES CHENAUX

Prévenir l'intimidation des aînés

Nous avons tous une idée de ce qu'est l'intimidation; on entend souvent parler de ce phénomène, encore trop présent dans les écoles, mais on parle plus rarement de l'intimidation des aînés. Malheureusement, ça existe aussi.

C'est donc ce qui a amené l'AQDR Des Chenaux à soumettre un projet visant à prévenir et contrer ce type d'intimidation dont l'idée principale reconnaît le pouvoir de chacun à faire partie de la solution. Avec « JE SUIS la Solution », nous voulons inclure chaque personne dans notre engagement face à l'intimidation, autant la victime que le témoin.



Dans un premier temps, un comité CAPAB (Comité qui Agit, Prévient, Avise et Brise le silence) a été formé. Dans le cadre de son mandat, ce comité aviseur se verra offrir une formation sur mesure, pourra évaluer différentes situations d'intimidation, échanger, réfléchir à des pistes de solutions, émettre des recommandations, etc.

Bien sûr, il s'agit d'un sujet plutôt délicat que celui de l'intimidation. Les activités qui seront créées auront pour but de démystifier ce type de comportement et surtout mieux connaître les attitudes à adopter face à ces actes menaçants. De cette façon, en ayant une meilleure connaissance de ce qu'est l'intimidation et en sachant comment y faire face, nous pourrions apprendre de quelle façon l'aborder et finalement, comment l'enrayer.

Si vous vous sentez interpellés à faire partie de ce nouveau comité ou si vous désirez en savoir davantage, vous pouvez contacter Louise Dolbec, à l'AQDR Des Chenaux, à l'adresse courriel suivante : aqdrprojets@yahoo.com ou en appelant au: 819-840-3090.



ASSOCIATION
des **PERSONNES AIDANTES**
de la **VALLÉE-DE-LA-BATISCAN**

Prendre soin
de **SOI**
tout en prenant soin
de **L'AUTRE !**

COORDONNÉES : 301, rue St-Jacques, local 207, Sainte-Thècle (Québec) G0X 3G0 ☎ 418 289-1390 / Sans frais : 1 855 284-1390
POINT DE SERVICE : 660, rue Principale, local 1, St-Luc-de-Vincennes (Québec) G0X 3K0 ☎ 819 840-0457
info@aidantsvalleebatiscan.org 🌐 www.aidantsvalleebatiscan.org

SERVICES OFFERTS

Formations
Conférences
Écoute
Café-jasette
Référence et information
Activités diverses
Répit à domicile

PROGRAMMATION DU MOIS D'AOUT

SPÉCIAL ÉTÉ : Lors des divers cafés-jasettes de l'été, obtenez un breuvage ou une surprise glacée **GRATUITEMENT !** * À noter que l'heure des cafés-jasette est 13h15.

Mardi le 6 août Casse-Croûte chez Lulu 1625, rue Principale, St-Stanislas	Jeudi le 8 août Casse-croûte du camping 200, rue Sainte-Marie, Lac-aux-Sables
Croisière sur le Saint-Maurice Deux heures de croisière sur un bateau couvert avec un guide qui commente sur l'histoire de la rivière, de la drave et des barrages. 20\$+taxes, apportez votre lunch.	Mardi le 13 août Arrivée 10h15 (départ du bateau 10h30) Quai municipal de Grandes-Piles Places limitées, réservez tôt! * Pour les membres et leur personne aidée seulement
Mardi le 20 août Restaurant Au P'tit Relais 1242, rue Principale, Batiscan	Jeudi le 22 août Casse-croûte Chez Ti-Guy 500, route 352, St-Adelphe
Mardi le 27 août Casse-croûte La P'tite bouffe 625, rue Notre-Dame, Champlain	Jeudi le 29 août Café Aux Cinq Sœurs 290, rue Masson, Ste-Thècle



Pour plus d'informations ou pour inscription, contactez-nous!

Nos heures d'ouverture pour la période estivale sont du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 12h30 à 16h.

La plupart de nos activités sont ouvertes à tous. Devenez membre pour seulement 5\$ et recevez gratuitement notre programmation tous les mois et un accès privilégié à tous nos services incluant nos programmes de répit. (Certains critères s'appliquent)

Inscrivez-vous, on a hâte de vous voir!

DEPART PORT DE QUEBEC / BATEAUX DE CROISIERE

ARRIVÉE	NOM	PAVILLON	LIGNE MARITIME	DÉPART	ORIGINE	DESTINATION
4 août 8 h	Aidavita	Italie	Aida Cruises	4 août 19 h 30	Montréal – Canada	Saguenay - Québec
7 août 14 h	Canadian Empress	Canada	St. Lawrence Cruise Lines	8 août 7 h	Charlottetown-IPE	Montréal – Canada
8 août 9 h	Caribbean Princess	Bermudes	Princess Cruises	10 août 17 h	Sydney – NE	Saguenay – Québec
9 août 7 h	Zaandam	Pays-Bas	Holland America line	9 août 17 h	Charlottetown-IPE	Montréal – Canada
11 août 7 h	Zaandam	Pays-Bas	Holland America line	11 août 17 h	Montréal – Canada	Charlottetown-IPE
23 août 7 h	Zaandam	Pays-Bas	Holland America line	23 août 17 h	Charlottetown-IPE	Montréal – Canada
23 août 14 h	Canadian Empress	Canada	St. Lawrence Cruise Lines	24 août 7 h	Charlottetown-IPE	Montréal – Canada
25 août 7 h	Zaandam	Pays-Bas	Holland America line	25 août 17 h	Montréal – Canada	Charlottetown-IPE
29 août 8 h	Seabourn Quest	Bahamas	Seabourn Cruise Line	29 août 18 h	Saguenay-Québec	Montréal – Canada
31 août 7 h	Seabourn Quest	Bahamas	Seabourn Cruise Line	01 sept. 18 h	Montréal – Canada	Saguenay - Québec



TABLE DES MAREES DE CHAMPLAIN – AOÛT 2019

JOUR	HEURE	MÈTRES	JOUR	HEURE	MÈTRES	JOUR	HEURE	MÈTRES
1	0621	0.9	11	0321	0.8	21	0145	1.4
	1006	1.9		0715	1.4		1027	0.8
TH	1942	1.1	SU	1648	0.8	WE	1357	1.3
JE	2309	1.6	DI	2033	1.1	ME	2245	0.8
2	0709	1.1	12	0421	0.8	22	0224	1.3
	1051	2.1		0815	1.4		1106	0.8
FR	2024	1.2	MO	1742	0.8	TH	1451	1.2
VE	2348	1.7	LU	2124	1.1	JE	2321	0.8
3	0803	1.2	13	0515	0.7	23	0309	1.2
	1139	2.1		0900	1.5		1203	0.7
SA	2109	1.3	TU	1830	0.8	FR	1548	1.1
SA			MA	2209	1.2	VE		
4	0027	1.8	14	0557	0.8	24	0003	0.7
	0900	1.2		0948	1.6		0403	1.2
SU	1227	2.1	WE	1906	0.9	SA	1312	0.7
DI	2157	1.3	ME	2245	1.4	SA	1703	1.0
5	0112	1.8	15	0645	0.9	25	0057	0.7
	0951	1.2		1027	1.7		0500	1.1
MO	1234	1.9	TH	1951	1.0	SU	1427	0.7
LU	2242	1.2	JE	2321	1.4	DI	1815	0.9
6	0203	1.8	16	0721	1.0	26	0200	0.6
	1051	1.2		1100	1.7		0606	1.2
TU	1421	1.8	FR	2024	1.0	MO	1536	0.7
MA	2330	1.1	VE	2351	1.5	LU	1930	1.0
7	0257	1.7	17	0757	1.0	27	0306	0.7
	1203	1.1		1130	1.7		0706	1.3
WE	1536	1.5	SA	2048	1.0	TU	1642	0.7
ME			SA			MA	2036	1.1
8	0021	1.0	18	0015	1.5	28	0412	0.7
	0357	1.6		0833	0.9		0803	1.6
TH	1315	1.0	SU	1203	1.7	WE	1745	0.8
JE	1651	1.4	DI	2115	1.0	ME	2118	1.3
9	0112	0.9	19	0042	1.4	29	0518	0.8
	0506	1.5		0903	0.9		0900	1.7
FR	1424	0.9	MO	1236	1.6	TH	1830	0.9
VE	1803	1.2	LU	2145	0.9	JE	2203	1.4
10	0215	0.9	20	0115	1.4	30	0612	0.9
	0612	1.4		0945	0.9		0951	1.9
SA	1548	0.9	TU	1315	1.4	FR	1915	1.1
SA	1927	1.1	MA	2212	0.9	VE	2236	1.6
*Heure normale de l'est						31	0700	1.1
							1039	2.0
						SA	1957	1.2
						SA	2318	1.9